

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 99)

## AMENDEMENT

N ° CL10

présenté par

Mme Untermaier, M. David Habib, Mme Karamanli, Mme Batho, M. Juanico et les membres du  
groupe Nouvelle Gauche

-----

### ARTICLE 9

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.